

La disparition des zones humides "ordinaires"

Pourquoi chaque mètre carré compte ?

Si les enjeux de la biodiversité ont, en général, été appréhendés sur les zones humides bien connues ou considérées comme remarquables, la situation des zones humides « ordinaires », n'a pas fait l'objet d'autant d'attention.

La superficie même de ces petites zones humides est encore mal connue à l'échelle nationale.

Souvent, la destruction et la dégradation de ces zones humides sont ressenties comme étant sans conséquence importante sur l'environnement. En fait, c'est l'effet cumulé de la dégradation de ces zones humides (notamment les prairies, les landes et les tourbières) à l'échelle d'un sous bassin ou d'un bassin versant qui engendre des conséquences graves.

Le drainage, le busage, le remblaiement ou encore la mise en culture de ces petites zones humides, généralement situées en tête de bassin hydrographique, modifient profondément les régimes d'écoulement des cours d'eau, accroissent les phénomènes de crues soudaines, d'érosion des sols, accélèrent le transport des matières de substances toxiques.

Un travail immense reste à faire pour la protection et la gestion de ces zones humides « ordinaires ».

La conservation de ces petits milieux humides est également importante pour répondre aux objectifs européens et français pour 2015 : préservation de la biodiversité et atteinte d'un bon état écologique des cours d'eau.

Les **schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux** (SDAGE) ont pu prévoir des orientations et dispositions en faveur aux zones humides et parfois spécifiques aux zones humides dites « ordinaires » ou encore aux têtes de bassin.

